

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Bellevue de Lévis : un autre projet d'envergure qui rencontrera les exigences techniques Novoclimat de l'Agence de l'efficacité énergétique

Québec, le 20 octobre 2006. – C'est à l'automne 2006 que la construction de l'immeuble Le Bellevue a été entrepris à Lévis. L'édifice de 47 appartements en copropriété, réalisé par Construction Richard Arseneault de Québec, est érigé selon les normes du concept Novoclimat de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec.

Participer à ce concept constitue un argument de vente pour Éric Veilleux, chargé de projet chez Construction Richard Arseneault. L'entreprise a déjà construit dans le passé un immeuble certifié Novoclimat et tous ont constaté combien la clientèle, maintenant sensible à un environnement sain, recherchait les qualités promues par ce concept, soit une construction conforme à des critères élevés, l'économie d'énergie, une isolation supérieure et une bonne qualité de l'air à l'intérieur de chacun des appartements. De plus, l'Agence de l'efficacité énergétique a fourni un soutien technique pour s'assurer que les exigences strictes de Novoclimat étaient respectées.

Construites à l'emplacement d'un ancien bâtiment qu'il a fallu détruire dans le secteur du Vieux-Lauzon, ces copropriétés, destinées à une clientèle de personnes âgées, offrent une vue imprenable sur le fleuve Saint-Laurent, la chute Montmorency et l'Île d'Orléans. La fin des travaux est prévue pour juin 2007.

Au terme du projet, lorsque la certification Novoclimat lui sera attribuée, le promoteur, Construction Richard Arseneault, bénéficiera d'une aide financière d'Hydro-Québec puisque les 47 copropriétés du Bellevue seront chauffées à l'électricité.

Novoclimat : confort, santé, économies

Développé en 1999 par l'Agence de l'efficacité énergétique, le concept Novoclimat, instauré dans une perspective d'économie d'énergie et de développement durable, s'adresse aussi, depuis 2004, aux promoteurs d'immeubles d'habitation de sept étages et moins.

En effet, les immeubles certifiés Novoclimat contribuent à économiser en moyenne et de façon récurrente 20 % sur les coûts d'énergie des occupants, tout en leur offrant un confort accru et une meilleure qualité de l'air intérieur. D'ailleurs, la demande des consommateurs pour ce type d'habitation est en croissance constante.

Les promoteurs et les entrepreneurs bénéficient sans frais d'un soutien technique personnalisé dès la préparation des plans et devis en passant par le suivi de chantier et l'inspection des bâtiments, jusqu'à leur certification par l'Agence de l'efficacité énergétique. Pour leur part, Hydro-Québec et le Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro appuient le concept Novoclimat en accordant aux promoteurs une aide financière selon la source d'énergie principale de l'immeuble.

Depuis la mise sur pied de Novoclimat, de plus en plus de promoteurs immobiliers adhèrent au concept, ce qui démontre bien une préoccupation environnementale croissante du milieu de la construction et un souci d'offrir des logements plus confortables aux occupants.

– 30 –

Source : Martin Cardinal
Conseiller en communication
Agence de l'efficacité énergétique
Tél. : (418) 627-6379, poste 8036